



# ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

## Procès-verbal

Réunion du : Samedi 9 décembre 2023

Président : M. Franck KODJABACHIAN

Liste des votants (clubs présents ou représentés) :

- **CLUBS DE L'AGGLOMERATION MARSEILLAISE** : A.S. CINQ AVENUE, A.S. LA BOMBARDIERE, A.S.C. DE LA BATARELLE, A.S. STE MARGUERITE, ASPTT MARSEILLE, A.S. BELLE DE MAI – JOLIETT, BUREL F.C., C.A. GOMBERTOIS, ENT. UGA A.S. ARZIV MARSEILLE, F.C. BLANCARDE CHARTREUX, F.C.L MALPASSE, F.C. BOCAGE FONDACLE LES OLIVES, GD ST BARTHELEMY OMNISPORTS, J.S.A. ST ANTOINE, J.S. ST JULIEN, MINOTS DE MARSEILLE, NORD OLYMPIQUE, O. DE MARSEILLE, O. CLUB DE MASSALIA, S.O. CAILOLAIS, SP. C. AIR BEL, SMUC, U.S. 1ER CANTON, U.S. CHEMINOTS GDE BASTIDE, U.S.M. ENDOUME CATALANS, U.S MICHELIS, USPEG
- **CLUBS DE LA REGION PROVENCALE** : LUYNES U.S., AIX UNIVERSITE C.F., A.S. AIX, S.C. AIX, S.C. ALLAUCH, A.S. D'ALLIENS, A.C. ARLES, ENT. S. SALINS DE GIRAU, SP. PONT DE CRAU, JEUNESSE DE GRIFFEUILLE, ET.S. ARLESIENNE, AUBAGNE F.C., F.C. ETOILE DE L'HUVEAUNE, BERRE S.C., AVENIR SIMIANE BOUC BEL AIR, O. CABRIES CALAS, CARNOUX F.C., F.C. CHATEAUNEUF LA MEDE, E.S. CUGES, U.S. EGUILLES, F.C. ENSUES LA REDONNE, S.C. EYGUIERES, E.S. FOS, F.C. FUYEAU PROVENCE, GARDANNE BIVER F.C., A.S. GEMENOS, A.S. GRANSOISE, ET.S. DE GREASQUE, ISTRES F.C., J.S. ISTREENNE, ET.S. D'ENTRESSEN ISTRES, A.C. ISTRES RASSUEN, E.S. PENNOISE, J.S. PUY STE REPARARADE, O. ROVENAIN, F.C. LE THOLONET, J.S. DES PENNES MIRABEAU, O. MALLEMORTAIS, MARGNANE GIGNAC COTE BLEUE, F.C. MARTIGUES, A.S. MARTIGUES SUD, AV.S. MEYRARGUAIS, U.S. MINEURS DE MEYREUIL, U.S. MIRAMAS, F.C. MIRAMAS, C.A. PLAN DE CUQUES, A.C. PORT DE BOUC, FUTSAL PORT DE BOUC, A.S. ROGNAC, SALON BEL AIR FOOT, S.O. SEPTEMES, F.C. SEPTEMES CONSOLAT, SP.C. ST CANNAT, SP.C. ST MARTINOIS, VISION FOOT ACADEMIE, F.C. ST MITRE LES REMPARTS, U.S. VELAUX, U.S. VENELLES, F.O. VENTABREN, S.C. VITROLLES, E.S VITROLLES

Assistent à la séance

M. NOLORGUES Vincent, Président de la Ligue de Football Amateur ;  
M. BORGHINI Eric, Président de la Ligue Méditerranée de Football ;  
M. GIRARD Ludovic, Directeur Général ;  
MM. DI MARCO Philippe et CASERTA Vincent, membres du Comité de Direction de la Ligue Méditerranée ;  
MM. MINGALLON Jean-Luc, RUBINO Romain, CICCARIELLO Cyril, THOMAS Laurent, RAKOTO Serge, FILIPPINI Sébastien, BEKRAR Yacine, MEBAREK Mohamed, MOREAU Cyril et MME AISSANOU Nawale



## Ordre du jour

- Appel des délégués et vérification du quorum
- Présentation et votes des modifications statutaires

\*\*\*\*\*

## APPEL DES DELEGUES ET VERIFICATION DU QUORUM

**M. BEKRAR Yacine, Secrétaire Général du District de Provence :** Réglementairement, on refait un point sur le quorum. Le pourcentage de délégués présents est de 58,8 % pour 73,90 % des voix. Le quorum est donc atteint. Je déclare cette Assemblée générale extraordinaire ouverte.

Je vais donner la parole à M. PERFETTI Fabio pour nous présenter les différentes modifications aux statuts.

## PRESENTATION ET VOTES DES MODIFICATIONS STATUTAIRES

**M. PERFETTI Fabio, Juriste du District de Provence :** Bonjour à tous. En parallèle du travail amorcé sur les Règlements présentés par Adèle tout à l'heure, il nous a également été demandé de nous pencher sur les Statuts du District. Beaucoup de mises en conformité avec les statuts types. Tout ce qui va être affiché en bleu est la simple mise en conformité. Il n'y a pas de grosses modifications. Les points en rouge sont ceux qui seront soumis au vote, sur lesquels on a apporté des modifications propres au district.

Comme le disposent les statuts de la FFF, quand on fait une mise en conformité, il n'y a pas de vote, mais une simple présentation des statuts sur lesquels vous pouvez rebondir.

Pour le premier article modifié, c'est une mise en conformité sur la forme sociale. Simplement l'ajout de la mention de District et la mention de la FFF.

➤ Article 3 : Pareil.

➤ Article 9 : Pareil.

➤ Article 12.2 :

C'est le premier article qui sera soumis au vote. On s'est rendu compte que nos statuts actuels étaient assez évasifs concernant les clubs issus d'une fusion et les clubs nouvellement créés ou en reprise d'activité. En concertation avec le service juridique de la FFF, nous vous proposons cette rédaction : Les clubs disposent du nombre de voix qu'ils avaient avant de fusionner. Le club, qui absorbe, absorbe aussi le nombre de voix du club absorbé. Et les clubs nouvellement créés ou en reprise d'activité ont une voix sur la saison de la création ou de la reprise d'activité.

Je vous propose de passer au vote.

(Adopté à 97,9 % des votants).

➤ Article 12.4 :

Le choix a été fait par rapport aux statuts types de la fédération de lisser les règlements qui peuvent être modifiés et la compétence entre l'AG et le comité de direction. Je vous laisse prendre connaissance de la liste.

(Adopté à l'unanimité)

➤ Article 12.5.1 :

Le paragraphe qui est en rouge était déjà dans l'article, mais plus bas. C'est simplement une réorganisation structurelle du paragraphe pour se mettre en conformité avec les statuts types de la fédération.

➤ Article 12. 5.2 :

Nous avons un assouplissement de la rédaction. Plutôt que de se cantonner en nombre de jours, si vous avez des propositions réglementaires à faire en prévision des AG, on se fixe 30 jours.

*(Adopté à 99,6 % des votants)*

➤ Article 12.5.6 :

Pas de vote. On a repris la rédaction type avec les statuts de la fédération. Il n'y a rien qui change.

➤ Article 13.1 :

Il va être soumis au vote puisque l'on a une augmentation du nombre de membres du comité directeur à 16 membres.

*(Adopté à l'unanimité)*

➤ Article 13.3 :

Il est également soumis au vote. Jusqu'à présent l'élection du comité de direction était à la proportionnelle. Si aucune liste n'atteignait 50 %, les sièges au sein du comité direction étaient répartis au pourcentage des listes. Je vous propose de passer sur un scrutin de liste bloquée, ce qui permettrait d'avoir une liste majoritaire. Si, au premier tour, aucune majorité ne se dégage, on fait un second et un troisième tour jusqu'à ce qu'une majorité se dégage.

*(Adopté à 93,9 % des votants)*

➤ Article 14.4 :

Ce n'est pas prévu par les statuts de la FFF, mais on a décidé de valoriser certains rôles au sein du bureau exécutif et de détailler les fonctions de ces deux postes importants. Cela n'engage aucune responsabilité.

*(Adopté à 95,1 % des votants)*

Merci à tous pour votre attention et votre confiance. Les Statuts nouvellement adoptés entrent en vigueur avec effet immédiat.

***M. MINGALLON Jean-Luc, Président du club de BERRE S.C. :*** Je voudrais préciser deux choses que je n'ai pas trop aimées. Quand on nous dit que la R3 a été faite avec un consensus, il ne faut pas mentir aux gens. La R3 a été décidée par la ligue, on a eu une réunion où on nous a présenté le tableau, et on nous a dit : c'est comme cela. Il n'y a pas eu trois ou quatre réunions, on nous l'a imposé. On nous impose cela et au lieu de faire voter nos clubs de D1 et D2 qui sont concernés, on fait voter des clubs qui sont concernés parce qu'ils sont en ligue, et on leur dit : si vous votez cela, vous resterez au minimum R3, donc vous continuez à faire le championnat de ligue, mais qui va être une première division parce que tout ce qui descend va être en R3. Donc ce sera un championnat de district que l'on transforme en championnat de ligue.

Je comprends aussi que si je ne descends pas grâce à cette réforme, je peux prouver que la photo des membres de la ligue, je vais l'afficher dans mon bureau parce que je ne serai pas en première division, je serai en D3. Pour la D3, il n'y avait aucune obligation de le faire. Vous avez inventé les coupes de la ligue sans nous consulter. Cela veut dire que nos Coupes de Provence sont dévalorisées. On doit jouer le mercredi et cela ennuie tous les clubs de jouer ce jour-là. La ligue veut tout prendre. Ce qui me fait mal, c'est que l'on joue les démocrates. La démocratie était de faire voter les clubs de D1, de D2, de R2 et de R1. C'est tout.

*(Applaudissements)*

Par rapport aux UD, je ne sais pas ce qui sera fait d'aller en R3, mais on nous les a imposés. Nous, la Provence, on avait deux montées, on en a demandé trois, et on se retrouve à une montée. Et vous ne perdez pas une montée, vous en perdez deux. Vous perdez la montée, mais comme vous montez en R3, vous perdez la montée directement en R2. Et notre championnat sera complètement dévalorisé. Vous ne prenez que l'exemple d'aujourd'hui : il n'y a qu'un championnat.

Et les clubs qui vont être malins qui, depuis des années, n'arrivent pas à monter en R2, ils vont prendre les U20R, ils vont payer, ils vont rendre les meilleurs en U19.

Monsieur NOLORGUES a dit qu'il n'était pas normal que l'on paie des joueurs de D1, on va payer des joueurs de 19 pour qu'ils montent en RD, et on paiera des joueurs de RD pour qu'ils montent en R3. C'est le football que l'on nous

promet pour les années à venir, en Provence. Il suffisait d'écouter les clubs. J'ai été, pendant 35 ans, président de Consolat et j'ai commencé comme président à 23 ans. Je vous dis que les décisions qui se prennent sont prises par l'administration. Il faut être honnête : quand on va à la ligue, on n'a que des bureaucrates en face de nous. Tant que les décisions seront prises comme cela, dans 5, 6 ans, 10 ans au maximum, le Tournoi de la Provence sera cuit. Notez-le sur vos téléphones. Je vous le dis aujourd'hui en 2023. En 2030, le Tournoi de Provence ne ressemblera plus à rien parce que maintenant, quand on va dans les commissions, on est jugés par des juristes, par des avocats. On est des footballeurs avant d'être et on tient des clubs. Avant, quand on commençait une saison, on avait 60 % de sportifs, 40 % d'administratifs. Aujourd'hui, on a 80 % d'administratifs et 20 % de sportifs.

**M. BEKRAR Yacine, Secrétaire Général du District de Provence** : On va laisser le président BORGHINI répondre à cette intervention.

**M. BORGHINI Eric, Président de la Ligue Méditerranée** - Je ne vais pas répondre parce que la réponse, je l'ai faite dans l'assemblée compétente pour répondre, qui était l'Assemblée générale de la Ligue. Jean-Luc a développé tous ces arguments le jour de l'Assemblée générale de la Ligue. Et c'est là que j'ai répondu. Le seul point sur lequel je veux insister, c'est sur la concertation. Il n'y a tellement pas eu de concertation que l'on a réuni les listes des districts qui se présentaient aux élections, c'est-à-dire la liste de Franck, la liste adverse, les deux listes en Grand Vaucluse. Nous avons réuni les quatre listes à la ligue pour avoir le temps de cette concertation puisque l'élection allait tomber à un moment où après, ce serait trop tard. On a tellement été dans le sens de la démocratie que l'on a même réuni des gens qui n'étaient pas encore élus et qui ne pouvaient rien décider. Après, il y a eu un vote. Nous verrons bien ce que cela donnera.

Lors du premier vote, le District Grand Vaucluse était d'accord pour la réforme, il ne pouvait pas statutairement voter.

**M. BEKRAR Yacine, Secrétaire Général du District de Provence** : Lors de l'Assemblée générale, on avait dit qu'il ne pouvait pas voter.

**M. BORGHINI Eric, Président de la Ligue Méditerranée** : On n'a pas à revenir sur un vote qui a lieu en Assemblée générale de Ligue. Je veux simplement remercier tous les clubs présents qui ont participé à cette Assemblée parce que, pour la première fois depuis bien longtemps, j'ai assisté à une vraie Assemblée générale du District de Provence. Merci, Franck, de ce travail qui a été fait, de ce travail de mise à jour des statuts qui est un travail de fond. La base est maintenant posée, et je pense que le commissaire aux comptes, qui surveille tout cela, en est satisfait. Vous pouvez être fiers de votre district. Je suis très fier de vous et de la manière dont les choses se sont passées aujourd'hui.

**M. BEKRAR Yacine, Secrétaire Général du District de Provence** : Je vais laisser notre président conclure.

## CLOTURE DE L'ASSEMBLEE PAR LE PRESIDENT

**M. KODJABACHIAN Franck, Président du District de Provence** : Merci déjà pour l'intérêt que vous avez porté à cette Assemblée générale qui est prometteuse puisque vous avez vu que notre intérêt, aujourd'hui, est de construire le football provençal tous ensemble. On vous écoute, on vous entend, on travaille ensemble. On n'est pas forcément d'accord, mais c'est le but d'une démocratie. Nous arrivons sur des points communs. Nous avons besoin de vous tout au long d'un mandat pour construire l'avenir. Sans vous, nous ne sommes pas grand-chose. Je veux continuer à porter vos voix pour que le football provençal soit actif pour les années à venir. Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

(Applaudissements)

\*\*\*\*\*

Le Président de la séance :  
M. KODJABACHIAN Franck

Le secrétaire de séance :  
M. BEKRAR Yacine